

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE ST-EUGENE

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 556 modifiant le règlement de zonage # 364

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit :

- 1- Lors d'une séance ordinaire tenue le 4 juillet 2022, le conseil a adopté un projet de règlement visant à modifier le règlement de zonage numéro 364, intitulé projet de règlement amendant le règlement de zonage numéro 364, afin d'interdire le camionnage comme usage permis dans le périmètre urbain de Saint-Eugène;
- 2- Une assemblée publique de consultation aura lieu, mercredi le 1^{er} août 2022 à 19h00 à la Salle municipale au 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène.
- 3- Le projet de règlement peut être consulté à La Mairie aux heures d'ouverture.

Le 7 juillet 2022



Maryse Desbiens
Directrice générale / Greffière-trésorière